



Le diacre, partenaire des autres acteurs de la mission de l'Église

La session nationale de Chartres a rassemblé à la mi-juillet plus de quarante diacres, et une petite dizaine de prêtres. Elle était organisée par le Comité national du diaconat, dont les membres du bureau étaient présents, en particulier Mgr Jordan, archevêque de Reims et membre de la CEMOLEME (Commission épiscopale des ministères ordonnés et des laïcs en mission ecclésiale). Le sujet étudié a été : « le diacre, partenaire des autres acteurs de la mission de l'Église ». En effet, le nombre de diacres augmente et leur présence sur le terrain se fait donc sentir : ensuite la baisse du nombre de prêtres amène à solliciter des diacres pour prendre en charge certaines activités autrefois exclusivement exercées par des prêtres. De ce fait il était intéressant de poser ensemble la nécessité d'une mission commune et le respect des ministères diversifiés.

La franchise des échanges a laissé apparaître en plusieurs carrefours la tristesse de diacres qui parfois se sentent mis à distance par certains prêtres.

En moins de quarante-huit heures, on a pu cependant bénéficier d'interventions théologiques de belle qualité, entendre des témoignages de collaborations fertiles, sur des missions pastorales variées, et enfin échanger dans des temps de carrefour dont les membres ont suggéré des points d'attention pour l'avenir. Sans compter l'habituel plaisir des rencontres et échanges fraternels soutenus par la prière commune.

Le texte des interventions d'Hervé Legrand et de Laurent Villemin sera disponible sur le site du diaconat dès leur réception. ▀

P. Christian Ponson

Le regard d'un expert

où comprendre ensemble les divers ministères

Témoin de la recherche des diacres du fait de mes fonctions de secrétaire de la Commission épiscopale des ministres ordonnés et laïcs en mission ecclésiale (CEMOLEME), j'étais heureux de participer à la session de Chartres.

Le thème me paraissait particulièrement intéressant: Le diacre partenaire des autres acteurs de la mission de l'Église. Ayant eu, comme vicaire épiscopal dans mon diocèse, à accompagner les équipes pastorales, je suis de plus en plus convaincu de la nécessité de grandir dans une compréhension commune de nos divers ministères, responsabilités et vocations dans l'Église. Les apports théologiques de la session ont contribué à cet éclairage ainsi que les témoignages et les échanges en carrefour. Je ne sais pas si la quarantaine de diacres présents étaient représentatifs de l'état d'esprit et des réactions des diacres de France, mais j'ai eu plaisir à entendre des personnes globalement satisfaites de leur place dans le

ministère ordonné, et regardant lucidement les améliorations et corrections à apporter. Au total, ni passésistes ni révolutionnaires, il m'a semblé que ces diacres étaient bien situés. D'ailleurs, Mgr Jordan a conclu avec humour au nom de la Cemoleme: « Le diaconat n'est pas le premier de nos soucis: Je veux dire par là que nous avons des soucis plus grands pour d'autres ministères dans l'Église. Le diaconat n'est pas le premier de nos soucis, car, je crois, il ne se porte pas mal dans l'Église de France »

Un souhait, peut-être, que ces réflexions ne soient pas vécues qu'entre diacres, mais qu'en de nombreux lieux on puisse les mener ensemble: évêque, diacres, prêtres, laïcs. La nouveauté du diaconat appelle à mieux

comprendre le ministère des prêtres et de l'évêque, elle appelle à des réajustements dans la compréhension de la place de chacun. Puisse cette session donner goût à une réflexion avec d'autres, en particulier entre prêtres et diacres, sur les nouvelles manières de vivre le ministère ordonné dans la particularité et la complémentarité de chacun autour du ministère de l'évêque. ▀

Jean Quris

Secrétaire général adjoint
de la Conférence des évêques
de France



▀ « J'ai eu plaisir à entendre des personnes globalement satisfaites de leur place dans le ministère ordonné ».

DF

Penser les ministères en partenariat

« Le diacre partenaire des autres acteurs de la mission de l'Église » tel était le titre de la session qui s'est tenue à la Maison Saint Yves de Chartres du 13 au 15 juillet dernier. On pourrait également sous-titrer : « le diacre jamais seul » ou encore « le diacre toujours en équipe ».

La réflexion théologique a été assurée par le Père Hervé Legrand le vendredi soir, et par le père Laurent Villemin le samedi et le dimanche.

Le diacre en relation: ses partenaires, sa mission

Les exposés furent denses et méthodiques, et globalement accessibles. Les deux intervenants nous ont présenté le diacre en relation.

Ils nous ont tenus longtemps sur la question des relations au sein du ministère ordonné mais ont aussi fait surgir le diacre en relation avec sa mission. Ce deuxième aspect, que je trouve particulièrement nouveau est présent tout au long du discours. J'aurais pu articuler mon exposé autour de ces deux thèmes. J'ai choisi cependant d'évoquer les moments où à mon sens, les orateurs ont ouvert des chemins assez inexplorés. Au fil de leur exposé les deux théologiens tissent des notions connues et habituelles concernant les ministères, avec des avancées, signes de l'approfondissement par l'Église de la réception de Vatican II.

Une invitation au décentrement

« Donnés par le Christ »

J'ai noté un déplacement intéressant à propos des deux notions; « l'être » et le « faire ». J'ai souvent entendu et prononcé moi même cette phrase « Le diacre ne se définit pas par le faire mais par l'être ».

H. Legrand pose la question: « Est-ce que dans tous les ministères on ne surestime pas « l'être » par rapport au « faire »? » Et il argumente ainsi: il place l'analyse des besoins de l'Évangile comme un préliminaire incontournable et primordial pour repérer les chrétiens capables d'y répondre. L. Villemin le dira quant à lui en ces termes: « La mission précède le ministère. ».

H. Legrand s'appuie ensuite sur Ephésiens 4, dont il conteste la traduction courante trop centrée sur la personne des ministres. Il préfère la traduction de la Pléiade ou celle du lectionnaire dominical qui ouvrent davantage au partenariat: « Le Christ a donné certains comme apôtres, d'autres comme prophètes ». Les ministères vus comme un don pour l'Église. « Les ministères sont toujours pour l'Église, pas pour les personnes » dira à son tour L. Villemin. Vient la question « quelles charges sont nécessaires? ». Une ordination sans charge n'est plus un signe, car dit L. Villemin « une personne n'est pas signe que par son ordination, mais par l'ordination et une charge ou un office ».

Au passage notre être baptismal est sollicité comme fondateur. Le Baptême est premier. Lui seul donne un être nouveau. L'ordination, qui certes marque l'être profond, ne le transforme pas, mais elle donne une grâce pour autrui.

La relecture sur notre façon d'habiter notre ministère à la lumière de ce qui précède invite au décentrement. Cette relecture est proposée par le P. Legrand. « Suis-je un être baptismal mobilisé par



■ Père Laurent Villemin, théologien Catho Paris



■ *Il y a matière à se réjouir d'une heureuse collaboration.*

l'ordination ? Suis je décentré de moi même ? suis je centré sur ma tâche ? suis je centré sur les autres ?

Ai-je bien repéré mes partenaires en fonction de la tâche commune ? suis-je prêt à témoigner de l'Évangile dans le monde tel qu'il est ? »

Pour le service de l'Évangile aujourd'hui...

Avec tous les baptisés, évêques, prêtres et diacres ont à se régler sur le service de l'Évangile dans le monde tel qu'il est aujourd'hui. « Pour les ministres la façon juste de vivre avec les hommes qualifie l'attitude profonde devant Dieu ».

La vérité « théologique » du partenariat est affirmée par le P. Villemin dans un pertinent développement sur « ministérialité et apostolicité », qui mérite une grande attention. Il ne m'appartient pas de le développer ici. Je rappelle l'essentiel de l'argumentation L'apostolicité lien aujourd'hui, dans le monde d'aujourd'hui, entre un passé (La Jérusalem de la Pâque) et un À-venir (la Jérusalem céleste) Le P. Villemin présente l'apostolicité comme la « charpente de toute l'Église. L'apostolicité ou la mission de « l'entre deux » comme fidélité aux Douze : tous les ministères d'évêque, prêtre et diacre sont un service rendu à la succession apostolique. L'apostolicité est

fortement liée à la construction du Corps du Christ ». Le diacre participe au ministère apostolique. « Il n'y a pas dit H. Legrand d'indétermination doctrinale concernant le diaconat » le diaconat n'est pas un ordre inférieur. « C'est une erreur théologique de faire du diaconat un « médius ordo ». Le diaconat appartient en plénitude au sacrement de l'ordre. Le diacre n'est pas un laïc membre de la hiérarchie. Il est un ministre sacré ». (TI, Commission théologique). Si certains avaient encore un doute là dessus, celui ci n'a plus de fondement.

L. Villemin n'a pas manqué de rappeler la distance, voire la méfiance qui existe encore de la part d'un certain nombre de prêtres à l'égard du diaconat permanent. Il milite pour que se réduise tout fossé entre les prêtres et les diacres. Fossé que les diacres eux-mêmes maintiennent parfois en se positionnant comme spécifiques de la « marge » : j'y reviendrai plus loin. J'ai été très touché lorsque Laurent Villemin souligna avec une forme d'agacement la tendance récurrente de présenter le diacre comme plus « enraciné dans l'histoire des hommes » (historicisé) que le prêtre. Affirmer cela c'est mettre un frein au partenariat au sein du ministère. Pour ma part je n'ai jamais aimé cette façon de placer le diacre dans le monde et de cantonner le prêtre à la sacristie. J'ai trouvé dans l'exposé des théologiens matière à se réjouir d'une heureuse collaboration.

Par exemple : le « servir » ou le « diaconéin » est révélé dès l'origine comme radical et central dans la foi chrétienne. « C'est un caractère essentiel du ministère d'apôtre aussi bien pour l'évêque, pour le prêtre et pour le diacre ». Quelle plus belle affirmation de notre partenariat entre ministres !

Peut être que cela vous aura échappé : dans le cours du développement j'ai entendu le terme « permanent » sous un éclairage absolument nouveau. De manière globale l'Église a voulu restaurer une permanence du diaconat, non pas pour faire en sorte que certains soient enfermés « à vie » dans ce ministère mais pour que la permanence du Christ serviteur soit non seulement visible, mais sacramentellement réelle. J'ai trouvé absolument pertinent et original d'attacher le terme « permanent » non pas au ministre, mais au ministère du Christ serviteur. De quoi être heureux d'être diacre permanent, signe de la permanence du Christ serviteur.

Un slogan périmé ? Le diacre homme du

« seuil » ou encore le diacre comme « pont ». « C'est devenu trop commun et dépassé » - « en fixant le diacre comme homme du seuil et comme médiateur on agrandit le fossé qui existe parfois avec le prêtre » (L. Villemin)

Dès mes premiers pas dans le cheminement diaconal j'ai entendu que je serai le ministre du seuil. Je dois avouer que ma petite expérience de diacre ne m'a jusqu'à ce jour pas permis de vérifier la pertinence de cette affirmation. Il m'arrive de me tenir sur le seuil de l'église avant l'Eucharistie, mais à la fin lorsque j'ai proclamé « Allez dans la paix du Christ », le prêtre et moi nous sommes ensemble sur le parvis. Je sais bien que ce n'est pas une question de géographie. Je peux témoigner comme la plupart de mes frères diaques, qu'avec le prêtre nous sommes ensemble sur bien des seuils, et que toujours nous nous déplaçons vers le cœur du Christ par le service de nos frères, « le diaconein », qui nous est confié et que nous exerçons

ensemble avec les nuances et la spécificité liées à nos ministères réciproques. En vérité c'est toute l'Église qui doit se tenir sur « les seuils » pour ouvrir l'humanité au Don du salut et surtout pas le diacre tout seul.

« Il est heureux que l'homme du seuil de déplace, s'efface et devienne apôtre avec l'évêque et le prêtre » C'est ce que disait J.-F. Delarue responsable national, en clôturant la rencontre.

Pour un partenariat au service de l'Évangile, notre commune mission, il ne faut ni durcir les spécificités, ni les ignorer, ni surtout créer la confusion. Nous n'avons trouvé aucune opposition doctrinale entre les ministres. Le Christ peut-il être divisé. ? ▀

Robert Zimmermann

*Diacre permanent
Diocèse de Bordeaux.*

Évaluer l'action commune des divers ministères

Pour alimenter la réflexion des sessionnistes, plusieurs témoins sont venus leur proposer des exemples variés de participation de diaques à la mission de l'Église, participation régulière ou ponctuelle. Témoignages et propositions.

En premier lieu, Jean-Marie Careil, diacre du diocèse de Luçon, nous a partagé son expérience. Agriculteur, il voit sa mission orientée, lors de son passage à la retraite, vers l'accueil des jeunes parents lors des demandes de baptême, avec l'aide de son épouse. Au travers de deux exemples, il nous permet de repérer le lien entre sa mission diaconale, au plus près des personnes dans les moments heureux

comme dans les difficultés les plus lourdes, et la collaboration avec prêtres et laïcs. A partir de son expérience, il peut, en 2006, lancer une équipe de préparation au baptême, en lien avec tous les acteurs de la pastorale de ce sacrement sur sa paroisse : prêtres, diacre et couples de laïcs. Dans cette collaboration, tout en respectant les règles de la préparation au baptême mises en place par l'équipe, il attire l'atten-

« La collaboration prêtre-diacre n'est pas ma priorité permanente. Celle qui m'intéresse, c'est qu'avec l'ensemble des baptisés nous arrivions, avec patience et ténacité, à partager la même mission. »

tion des uns et des autres et trouve avec eux une solution aux demandes particulières. Cette expérience lui fait conclure ainsi son intervention : « En pastorale, il me paraît important de définir ensemble des cadres, s'y référer ensuite grâce au dialogue, marqué par nos diversités, par la proximité, l'écoute et l'attention aux personnes ; nous avons, je crois, à montrer concrètement en Église et dans notre milieu, que chaque homme, même le plus loin, est aimé de Dieu. »

Christian Devaux est aumônier de la maison d'arrêt de Reims, en collaboration avec le P. Jean Carrof. Dans l'attente de la création d'une équipe d'aumônerie, prêtre et diacre se partagent la mission de l'Église en milieu carcéral : y témoigner de l'Évangile dans les rencontres individuelles, les réunions de groupe et les temps de célébration, avec une attention toute particulière pour les plus pauvres. Particularités et difficultés de cette mission exigent que les deux aumôniers puissent échanger, relire, décider ensemble de ce qui leur permettra de remplir au mieux leur tâche. Temps de préparation, temps de relecture, pour rendre grâce « de tout ce qui a été positif pour les personnes détenues et pour nous, pour la place que chacun a pu tenir. Le partenariat avec Jean, c'est se sentir coresponsable des personnes que nous rencontrons, se dire avec franchise ce que l'on pense, vivre ces temps de rencontre en pleine fraternité et vérité. »

La mission de Christian demande aussi que soit affirmé le lien entre l'Église diocésaine et le monde carcéral. Ainsi, lors de la messe de minuit à la cathédrale, l'archevêque de Reims remet l'enfant Jésus à un aumônier de la prison, pour qu'il le porte à la maison d'arrêt lors de la célébration du matin de Noël. Dans la crèche vide de la cathédrale, un écriteau informe les chrétiens : « je suis parti visiter les prisonniers. »

Suscitons des lieux de rencontre

Le troisième témoignage nous présente l'expérience de Jean-Pierre Legrand, diacre « revenu au pays » au moment de son passage à la retraite. A Salbris, dans le diocèse de Blois, Jean-Pierre se voit confier une mission paroissiale dans un secteur pastoral où vient d'arriver un nouveau curé, au milieu d'une population de onze mille habitants, dans un contexte économique problématique. Pour lui, c'est une grande découverte, sa mission dans son diocèse précédent étant plutôt liée à son milieu professionnel. « Devant ces réalités, la première de nos préoccupations n'a pas été de nous dire « répartissons-nous les tâches », mais « formons une équipe qui respire quelque chose de l'amour de Dieu et qui soit à l'écoute des besoins de ceux que nous allons rencontrer », pas un tandem prêtre-diacre uniquement, mais au contraire suscitons des lieux de rencontre où l'on va pouvoir vivre cette expérience entre prêtre, laïcs, diacre, religieuses... » Ce que le P. Simon, curé de ce secteur, exprime ainsi : « La collaboration prêtre-diacre n'est pas ma priorité permanente. Celle qui m'intéresse, c'est qu'avec l'ensemble des baptisés nous arrivions, avec patience et ténacité, à partager la même mission. »

Comment penser la mission commune ?

La dernière intervention nous rappelle des événements qui ont connu en août 2006 un retentissement national : à Cachan, dans le Val de Marne, des centaines de personnes sont évacuées du campus universitaire. Plus de deux cents d'entre elles se retrouvent dans la rue, puis finalement hébergées dans un gymnase. Plusieurs mois avant ces événements, Le P. Marc Lulle, curé de la paroisse

et Ambroise Bayo-Mben, diacre chargé des migrants dans le secteur du Val de Bièvre, ont, avec les pasteurs de l'Église Réformée, attiré l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de trouver une solution à la situation critique de tant de personnes. Ils ont ensuite été sollicités comme médiateurs par les anciens squatters, pour trouver avec la préfecture des solutions de relogement et des possibilités de régularisation.

Le P. Lulle souligne combien ces événements ont changé sa manière de vivre son ministère de prêtre dans la ville; il témoigne de ce qu'il a vécu dans sa foi et de la façon dont il a essayé de proposer une relecture à la communauté, dont de nombreux membres ont pris part aux actions de soutien. Ambroise Bayo-Mben évoque comment, après avoir attiré l'attention des catholiques de Cachan depuis des mois, il s'est trouvé en solidarité avec les expulsés du squat, comment il s'est senti engagé dans son ministère de diacre, en partenariat avec les autres diacres du secteur, le curé de la paroisse et le pasteur Philippe Kabongo.

Ces quatre témoignages, dévoilant différents aspects de l'articulation prêtre-diacre-laïcs dans la mission de l'Église aujourd'hui, ont fourni matière à plusieurs temps de carrefours. Voici quelques unes des convictions et questions qui ont été exprimées.

Tous les exemples donnés soulignent la nécessité et l'importance de la relecture. Comment susciter le désir et la pratique d'une relecture d'événements vécus ensemble? Le CND pourrait-il réfléchir à des outils dans ce domaine?

Comment penser la mission commune, l'évangélisation, en terme de projet? A partir d'un besoin reconnu, comment choisir les personnes, permettre la convivialité, la communication entre les acteurs, avoir recours aux sciences humaines pour la formation? Un véritable projet pastoral de communauté permettrait de promouvoir des missions communes, avant que des événements ne déclenchent le processus.

Pour un partenariat riche et efficace, une formation commune aux laïcs, aux prêtres et aux diacres semble indispensable. Ajoutée à une bonne connaissance réciproque, elle devrait permettre de passer « d'une sympathie ignorante à une empathie confiante. » Dans chaque diocèse, le groupe des diacres a-t-il une fonction en tant que groupe? Est-il porteur d'une parole collective? Comment cette « fraternité diaconale » peut-elle avoir des liens organiques, institutionnels, avec le presbyterium et avec les laïcs? ▀

Hubert Vaudaux

Diacre du diocèse d'Annecy



Alain Pinoges/Ciric

▀ *Comment penser la mission commune en terme de projet.*